FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/DE L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: **Stop Solution**

Numéro de reference: 00-5007-01

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Utilisations identifiées: Ce système de test est destiné exclusivement à un usage en laboratoire et ne doit en aucun cas être utilisé à des fins médicales, domestiques ou autres. Le produit est destiné à des utilisateurs professionnels uniquement.

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Enterprise: MacroArray Diagnostics GmbH
Adresse: Lemböckgasse 59, Top 4
1230 Vienna
Austria
Téléphone: +43 (0)1 865 2573
Courriel: office@madx.com

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Numéro d'urgence:

ORFILA – CAPTV (Centre AntiPoison et de ToxicoVigilance): + 33 (0)1 45 42 59 59

En dehors de la France: appelez le centre antipoison régional ou les services d'urgence locaux.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification selon le règlement CE n° 1272/2008
Irritation oculaire (Catégorie 2), H319

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Acide éthylènediaminetétraacétique, 1-10%, CAS 60-00-4



GHS07

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence: P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. AUTRES DANGERS

Ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Sans objet

3.2. MÉLANGES

Composant	Substance chimique	Classification/ déclarations conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 pour la substance chimique pure	Conc.
Stop Solution	Acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA) - Solution N° CAS: 60-00-4	Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2)	1-10%

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS

Conseil général: Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin. Éloignez-vous de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation: déplacer la personne à l'air libre. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau et au savon. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux: rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: ne jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans la notice (voir rubrique 2.2) et/ou à la rubrique 11.

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Utilisez un jet d'eau, une mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone, une poudre sèche.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx)

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre les incendies si nécessaire.

5.4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'emballage du produit brûle comme du papier ou du plastique.

RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Conseils pour le personnel non urgentiste: Ne pas respirer les vapeurs, les aérosols. Éviter tout contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un expert. Pour la protection individuelle, voir la section 8.

6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts. Éviter tout rejet dans l'environnement.

6.3. METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Couvrir les drains. Recueillir, lier et pomper les déversements. Respecter les restrictions éventuelles relatives aux matériaux (voir sections 7 et 10). Absorber avec un matériau absorbant les liquides. Éliminer de manière appropriée. Nettoyer la zone touchée.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Pour l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Pour les précautions, voir la section 2.2.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SUR, Y COMPRIS LES EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec. Voir l'étiquette du produit pour connaître la température de stockage recommandée.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

RUBRIQUE 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Ne contient pas de substances dont les limites d'exposition professionnelle dépassent une concentration de 0,1 % dans le produit.

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Mesures techniques appropriées: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Équipement de protection individuelle

- **Protection des yeux/du visage:** Écran facial et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE).
- **Protection de la peau:** Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique appropriée pour retirer les gants (sans toucher la surface extérieure des gants) afin d'éviter tout contact cutané avec ce produit. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains.

  Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et à la norme EN 374 qui en découle.

  Contact total
  Matériau : caoutchouc nitrile
  Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm
  Temps de pénétration : > 480 min
  Matériau testé : Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, taille M)

  Contact avec les éclaboussures
  Matériau : caoutchouc nitrile
  Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm
  Temps de pénétration : > 480 min
  Matériau testé : Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, taille M)

- **Protection corporelle:** combinaison complète protégeant contre les produits chimiques, le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse présente sur le lieu de travail spécifique.
- **Protection respiratoire:** lorsque l'évaluation des risques montre que des appareils respiratoires purificateurs d'air sont appropriés, utilisez un appareil respiratoire à masque complet de type N100 (États-Unis) ou P3 (EN 143) comme solution de secours aux mesures d'ingénierie. Si l'appareil respiratoire est le seul moyen de protection, utilisez un appareil respiratoire à masque complet à adduction d'air. Utilisez des appareils respiratoires et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées, telles que NIOSH (États-Unis) ou CEN (UE).

- **Contrôle de l'exposition environnementale:** Prévenir toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts. Éviter tout rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Propriétés	EDTA
État physique	liquide
Couleur	clair, incolore
Odeur	sans odeur
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucune donnée disponible

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune donnée disponible

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Aucune donnée disponible

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Cuivre, alliages de cuivre, nickel

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Produits de décomposition dangereux formés dans des conditions d'incendie. - Aucune donnée disponible
Autres produits de décomposition - Aucune donnée disponible
En cas d'incendie : voir section 5

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DEFINIES DANS LE REGLEMENT (CE) N° 1272/2008

Mélanges:

Effets toxicologiques	EDTA
Toxicité aiguë	Oral: aucune donnée disponible. Dermal: aucune donnée disponible.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le mélange provoque une irritation oculaire grave.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée	Aucune donnée disponible
Danger par aspiration	Aucune donnée disponible

11.2. INFORMATIONS SUR LES AUTRES DANGERS

Propriétés perturbatrices du système endocrinien

Évaluation: La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien au sens de l'article 57, point f), du règlement REACH ou du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %.

Composants:

Acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA; RTECS: AH4025000)

Effets toxicologiques	EDTA
Toxicité aiguë	LD50 orale - rat - mâle et femelle - 4 500 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peau - lapin Résultat: aucune irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Yeux - lapin Résultat: irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Test de maximisation - lapin Résultat: ne provoque pas de sensibilisation cutanée
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié par le IARC comme étant probablement, potentiellement ou confirmé comme cancérigène pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible

Effets toxicologiques	EDTA
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée	Aucune donnée disponible
Danger par aspiration	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

Mélange:
Aucune donnée disponible

Composants:
Acide éthylènediaminetétraacétique (EDTA ; RTECS : AH4025000)

Toxicité	EDTA
Toxicité pour les poissons	Test statique LC50 - Lepomis macrochirus (crapet arlequin) - 41 mg/l - 96 h
Toxicité pour les algues	-
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques	Test statique EC50 - Daphnia magna (puce d'eau) – 625 mg/l - 48 h

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Aucune donnée disponible

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Aucune donnée disponible

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune donnée disponible

12.5. RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET VPVB

Cette substance/mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %.

12.6. PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien au sens de l'article 57, point f), du règlement REACH ou du règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou du règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 %.

12.7. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Il faut éviter toute contamination de l'environnement.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Produit
Les résidus de produit doivent être éliminés conformément aux réglementations nationales et régionales. Conservez les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne les mélangez pas avec d'autres déchets.

Emballage contaminé
Éliminer comme un produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. NUMÉRO ONU OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.2. DESIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU

ADR/RID: Pas de marchandises dangereuses

IMDG: Pas de marchandises dangereuses

IATA: Pas de marchandises dangereuses

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

ADR/RID: non IMDG: Polluant marin: non IATA: non

14.6. PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

Aucune donnée disponible

14.7. TRANSPORT MARITIME EN VRAC CONFORMEMENT AUX INSTRUMENTS DE L'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006.

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

16.1. LISTE DES DÉCLARATIONS H ET P

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
P264 - Se laver soigneusement la peau après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

16.2. CONSEILS EN MATIÈRE DE FORMATION

Formation régulière à la sécurité

16.3. RESTRICTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES

Réservé aux utilisateurs professionnels.

16.4. PLUS D'INFORMATIONS

Ce document est uniquement destiné à servir de guide pour la manipulation préventive appropriée du produit par une personne correctement formée à son utilisation. Les personnes qui reçoivent ces informations doivent exercer leur propre jugement pour déterminer si elles sont appropriées à un usage particulier. MacroArray Diagnostics ne fait AUCUNE DÉCLARATION et n'offre AUCUNE GARANTIE, expresse ou implicite, y compris, sans limitation, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier concernant les informations contenues dans le présent document ou le produit auquel ces informations se réfèrent. En conséquence, MacroArray Diagnostics ne sera pas responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de la confiance accordée à ces informations.

16.5. HISTORIQUE DES CHANGEMENTS

Version	Description	Remplace
01	Création initiale, basée sur la version 2 de la fiche de données de sécurité en anglais (00-5007-01-EN-02 SDS Stop Solution)	-
02	Traduction de la fiche de données de sécurité en anglais 00-SDS-01-EN-04 Stop Solution	01